

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

Revocation

Question écrite n° 49708

## Texte de la question

M. Jean-Louis Masson demande a M. le ministre de la fonction publique, de la reforme de l'Etat et de la decentralisation de bien vouloir lui preciser si un fonctionnaire qui a perdu la nationalite française suite a une condamnation penale peut etre revoque de son emploi sans l'intervention d'une procedure disciplinaire.

## Données clés

Auteur : M. Masson Jean-Louis

**Circonscription**: - RPR

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 49708

Rubrique: Fonctionnaires et agents publics

**Ministère interrogé :** fonction publique, réforme de l'état et décentralisation **Ministère attributaire :** fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1482